

Economie

08 11 2016

Question Orale d'Olivier Destrebecq à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur Fund+

Depuis quelques mois, la Belgique a la chance d'abriter un des plus importants fonds d'investissements spécialisés dans les biotechnologies.

Avec un capital de 125 millions d'euros, le fonds a ainsi atteint une masse importante qui lui permet de jouer un rôle moteur dans le secteur.

Je crois savoir que la SRIW et Meusinvest sont devenus actionnaires du fonds. À concurrence de quel montant ? Quel rôle stratégique ces deux organismes jouent-ils au sein de Fund+ ?

BioWin est-il déjà entré en contact avec Fund+ en vue d'établir une collaboration et des partenariats ? Quelles pistes sont-elles actuellement étudiées ?

Question Orale d'Olivier Destrebecq à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur le financement des entreprises

On le sait, un des problèmes majeurs des entreprises se situe au niveau de leur financement.

Nous en avons déjà parlé au travers du débat sur le prêt coup de pouce ; un dispositif qui permettrait d'amorcer le financement dans le cercle familial de l'entrepreneur.

Des solutions intermédiaires existent également au niveau des montants de financement intermédiaires. Je pense par exemple au crowdfunding, au fonds W.IN.G. et aux business angels qui permettent dans certains cas de lever plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Ces diverses sources de financement sont essentielles dans le cadre de la vie des entreprises pour leur permettre de se consolider et de se développer.

Monsieur le ministre, en ce qui concerne les besoins de financement les plus importants, au delà des pistes bancaires, très aléatoires, et boursières, très risquées, existe-t-il d'autres solutions offertes à nos entreprises ?

Qu'en est-il des fonds d'investissement internationaux ? Ceux-ci constituent-ils une piste crédible ou sont-ils majoritairement et exclusivement intéressés par les exits ?

Sait-on quelle est la demande de financement de plus d'un million d'euros au sein de notre tissu entrepreneurial ?

Question orale de Virginie Defrang-Firket à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur la startup à l'origine du drone Fleye obligée de rembourser ses clients

Nous apprenions avec tristesse, mi-septembre, que la startup liégeoise à l'origine du drone Fleye devrait rembourser ses clients.

En effet, selon Le Soir, « malgré le succès de sa campagne de financement [sur Kickstarter], la startup belge [...] n'est pas parvenue à concrétiser son projet ».

D'après les informations du Soir, c'est 314.000\$ que la startup avait pu lever. Plus de 400 acheteurs avaient précommandé leur exemplaire du drone Fleye, preuve du succès du produit.

La startup belge, qui avait produit plusieurs prototypes fonctionnels de son drone, n'est cependant malheureusement pas parvenue à trouver un financement complémentaire qui lui aurait permis de rémunérer ses effectifs.

Nous avons entendu l'un des responsables de cette startup lors des auditions organisées dans le cadre de la proposition de résolution sur le développement du secteur des drones.

J'ai relu le compte-rendu de l'audition de Monsieur Eschenaueur.

Il disait, et c'est vrai que son témoignage allait un peu à contre-sens des autres, qu'il avait reçu de nombreuses aides de la Région et qu'il s'était vraiment senti soutenu dans son projet.

Malgré ces aides, la startup a donc confirmé qu'elle ne lancerait pas la production des drones et qu'elle rembourserait les acheteurs.

Etiez-vous au courant de cette fin malheureuse pour ce projet ?

Aviez-vous eu, vous ou votre cabinet, des contacts récents avec ses initiateurs ?

Comment expliquent-ils et/ou comment expliquez-vous que, malgré les aides ainsi reçues, le projet ne puisse aboutir ?

Ce genre d'échec est-il fréquent alors que tout semblait se passer correctement ?

Votre cabinet ou l'administration avait-ils aidé cette startup dans la recherche d'investisseurs plus importants ?

Question orale de Virginie Defrang-Firket, à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur le commerce à l'essai

En juillet dernier, la Ville de Nancy a lancé le « commerce à l'essai ». Le dispositif consiste à aider un jeune créateur d'entreprise à se lancer à l'essai, en situation réelle, pour une période restreinte de 6 à 18 mois, avec un loyer inférieur au prix du marché.

En outre, l'entrepreneur est encadré par un appui technique qui le soutient dans l'aménagement de son commerce, la commercialisation de son/ses produit(s) ou la gestion.

Il confronte donc son projet au marché tout en dynamisant le centre-ville.

La Ville de Nancy avait préalablement réalisé une évaluation de ses cellules commerciales vacantes.

En tant que Ministre de l'Economie, encouragez-vous nos villes et communes à réaliser ce type de diagnostic ?

Quelques initiatives isolées semblent aller dans le même sens en Wallonie (réalisation de cadastres des surfaces vides, primes à l'installation, accompagnement des nouveaux commerces, ...).

Seriez-vous en faveur d'une généralisation de ces démarches et donc d'un encadrement régional ?

Les ADL ou encore les ASBL de Gestion Centre-Ville pourraient-elles se voir confier par la Région une nouvelle mission plus précise allant en ce sens ?

Comment soutenez-vous à l'heure actuelle ces initiatives, par exemple, l'opération Créashop de Verviers ?

Votre plan commerce, tant attendu, prendra-t-il en compte cette réalité et formulera-t-il des propositions à ce niveau ?

**Question orale de Christine Defraigne à Jean-Claude Marcourt,
Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de
l'Innovation et du Numérique, relative au Crowne Plaza de
Liège**

L'année dernière, je vous interrogeais sur la situation financière du Crowne Plaza, qui ne semblait pas bonne. Je vous demandais, notamment, le montant de la dette à l'heure actuelle, question à laquelle vous ne m'avez toujours pas répondu. Aujourd'hui, à combien s'élève la dette de l'hôtel ?

Par ailleurs, vous m'affirmiez que « *le Crowne Plaza a mis en place de nouvelles mesures opérationnelles pour redresser sa situation financière. Ces mesures ont permis des améliorations notables, en particulier au niveau de la progression des activités ainsi que de l'augmentation régulière du taux d'occupation et du prix moyen de la chambre.* »

Pouvez-vous m'énoncer les mesures opérationnelles mises en place par l'hôtel ? Quelles ont été les conséquences concrètes de ces nouvelles mesures sur sa santé financière ?

Ce 11 octobre 2016, une nouvelle assez étonnante est tombée par voie de presse : le Sélys, restaurant du Crowne Plaza, n'ouvrirait plus ses portes que le vendredi et le samedi soir. La direction ne s'est pas étalée sur le sujet. L'hôtel est-il contraint de réduire ses activités par manque de rentabilité ? Qu'en est-il de la situation financière du Crowne Plaza ?

Question orale de Yves EVRARD, Député, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et du Numérique sur l'implantation éventuelle de la firme Tesla en Wallonie.

De nouveaux créneaux économiques voient le jour en fonction de l'évolution des technologies notamment en matière d'utilisation des énergies propres et durables.

Dans ce contexte, le marché de la voiture électrique est en plein développement et devrait connaître une croissance exponentielle. L'offre des constructeurs est de plus en plus vaste et devrait rendre le prix des véhicules plus abordable financièrement.

Actuellement, les aides mises en place pour favoriser ce secteur sont très différentes d'une région à l'autre.

En Wallonie, si la taxe de mise en circulation de véhicules électriques est réduite et qu'une déduction fiscale est prévue pour les entreprises, il n'existe pas de prime spécifique pour les particuliers ou les entreprises pour favoriser l'achat de véhicules propres ou pour l'installation de bornes de rechargement. L'achat de véhicules électriques augmente mais les parts de marché restent anecdotiques.

Cette frilosité wallonne semble bien poser problème à des entreprises comme Tesla, précurseur en matière de véhicules électriques. Cette société est déjà présente en Flandre et à Bruxelles et souhaiterait s'implanter en Wallonie mais regrette le peu de soutien des pouvoirs publics en la matière.

Monsieur le Ministre,

Outre l'intérêt en matière de promotion d'énergie propre et de durabilité, ce manque de soutien au niveau wallon ne risque-t-il pas de faire que la Wallonie passe à côté de certaines opportunités d'investissements d'entreprises économiquement porteuses ?

Quels sont les leviers que vous pourriez activer avec votre collègue en charge de l'environnement pour booster les nouveaux défis en matière d'énergie propre et durable et qui pourraient inciter ce secteur à développer ses activités en Wallonie ?

Cela fait-il l'objet de discussions avec vos collègues puisqu'il s'agit d'une matière qui à différents niveaux (fiscal, environnemental, économique) concerne différentes compétences ministérielles ?

Pouvez-vous faire le point sur ce dossier ?

Question orale, de Gilles Mouyard, Député à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie, concernant « la croissance wallonne sous la moyenne belge »

Monsieur le Ministre, vous n'êtes pas sans savoir que dernièrement l'Iweps a publié de nouvelles données concernant les prévisions conjoncturelles de la Wallonie. Ainsi, la croissance du PIB wallon devrait être de 1,2% cette année et de 1,7% en 2017. Mais cette progression serait en dessous de la moyenne belge.

Pour l'Iweps plusieurs facteurs expliquent cette situation comme :

- le déficit de contribution du secteur des services en Wallonie ;
- des exportations wallonnes plus faibles que la moyenne belge, avec une croissance en 2016 de 2,6% au niveau wallon contre une moyenne belge de +3,6%. Et pour 2017 l'écart resterait marqué avec +3,7% au niveau wallon et +4,3% pour la moyenne belge ;
- une diminution de la consommation des ménages ;
- une dynamique plus faible des dépenses d'investissement résidentiel ;
- une absence d'investissement des entreprises wallonnes.

Pour expliquer ces différences entre les entreprises implantées en Wallonie et la moyenne belge, l'Iweps a émis plusieurs hypothèses : problème de taille des PME, manque de rentabilité ou de plus grandes contraintes de crédit...

Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse de la situation? Confirmez-vous les informations relayés dans la presse? Avez-vous pu prendre connaissance des éléments publiés par l'Iweps? Partagez-vous l'analyse de l'Iweps? Dans l'affirmative ou la négative pourriez-vous justifier votre réponse? Que comptez-vous faire pour inverser cette tendance?

Monsieur le Ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Gilles MOUYARD
Député

Question orale de Valérie DE BUE, Députée, à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, sur l'utilisaiton de l'outil LOGIC

Monsieur le Ministre,

Lors des présentations de la plateforme LOGIC en 2012, vous annonciez que 23 communes des provinces du Hainaut, de Liège et du Luxembourg utilisait cet outil. Quatre ans plus tard, j'aurais voulu savoir combien de communes utilisent aujourd'hui l'outil LOGIC dans la gestion de leurs implantations commerciales ?

La mise à jour des données commerciales dans la base de données LOGIC est effectuée tous les deux ans. Il y a cependant une demande de la part des communes pour effectuer une gestion active et efficace de leur développement commercial d'avoir la possibilité de mettre à jour la base de données. Est-il envisageable que LOGIC puisse intégrer des outils permettant aux communes de mettre à jour la base de données des commerces vacants ou pourvus afin que celle-ci soit en lien avec la réalité commerciale des communes ?

Je vous remercie

Question orale de Jenny Baltus-Möres, Députée, à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique sur le développement et la promotion des jouets pédagogiques et au-delà des genres

Monsieur le Ministre,

Selon les médias, de plus en plus de fabricants et de chaînes de magasins de jouets constatent que leurs clients portent davantage leur attention sur le fait que les jouets qu'ils achètent n'ont pas seulement une valeur pédagogique, mais également qu'ils ne soient pas stéréotypés – et le secteur s'adapte.

Il y a quatre ans déjà, après une chaîne assez connue en France, c'était au tour de la plus grande chaîne de magasins de jouets suédoise de mettre un terme à la distinction des genres dans son catalogue de jouets pour enfants. Le but c'est de mettre en valeur que leurs jouets sont « sexuellement neutres ». Officiellement, il s'agit de suivre l'évolution de la société sur la question du genre.

Il est évident que la représentation des rôles attribués à chaque sexe soit jugée de façon obsolète par les consommateurs, qui signalaient que les garçons étaient systématiquement identifiés à des super-héros et les filles à des princesses s'occupant sagement de leurs bébés. L'enseigne suédoise a été sensible à ces remarques. En France on a pu observer un développement identique.

Monsieur le Ministre, savez-vous si cette réflexion fut partagée par les fabricants et grossistes de jouets en Région wallonne ?

Heureusement nous comptons une bonne vingtaine des fabricants de jouets en Région wallonne – sans compter tous les grossistes et les magasins qui vendent des jouets. Quelles expériences ont-ils fait avec ce phénomène : Est-ce que le secteur constate en effet une demande augmentée des jouets sexuellement neutres ? Est-ce que vous voyez donc du potentiel dans le développement de ces jouets ?

Est-ce que la Région wallonne, qui est également sensible aux questions de genre, les soutient dans le développement et dans la promotion des jouets au-delà des genres ? Comment ?

Question orale de Christine Defraigne à Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, relative à la Fabrique Nationale d'Herstal

Les employés de la Fabrique Nationale d'Herstal, en grève le 14 octobre, ont bloqué l'accès à l'entreprise aux dirigeants pendant deux semaines. Le chiffre d'affaires est en progression et le carnet de commandes rempli, mais les revendications des travailleurs semblent ailleurs : « Les ateliers ont des problèmes de qualité d'approvisionnement, en particulier venant de la sous-traitance. Les cadences de l'atelier de montage final sont à 50% de leurs capacités. Pour certaines armes, au lieu d'en fabriquer 400 par mois, on en fabrique 250, alors que dans l'atelier, seuls 4 travailleurs sur les 32 sont occupés. » Ils craignent également une délocalisation, ce que vous avez clairement réfuté. Pouvez-vous me fournir plus d'explications quant aux revendications des travailleurs ? Ces craintes sont-elles fondées ? Une réunion tripartite avec la Région a-t-elle été organisée ? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ? Ce 27 octobre, la direction a « forcé » l'entrée dans l'entreprise en faisant intervenir un huissier de justice qui a prononcé une ordonnance condamnant toute personne qui ferait obstruction à l'entrée des dirigeants à une amende. La réunion de conciliation, censée apaiser les tensions et trouver un terrain d'entente, a échoué. Les employés, forcés de lever le blocage, ont tout simplement quitté l'entreprise, qui est toujours à l'arrêt. Comment la Région compte-t-elle intervenir ? Quelles conséquences financières cette situation engendre-t-elle et quelles pourraient-elles être sur la Wallonie si un accord n'est pas dégagé ?

**Question orale de Mme WARZEE-CAVERENNE, Députée,
à M. MARCOURT, Vice-Président et Ministre de l'Économie, de
l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique,
sur « les entreprises à croissance rapide »**

Le journal l'Echo du 20 octobre dernier évoquait la dernière étude de la Vlerick Business School et d'Ernst and Young relative à ces entreprises belges qui continuent de se distinguer par une croissance exponentielle de leur productivité et de l'emploi. Les entreprises à croissance rapide y sont définies comme celles qui emploient au moins 10 travailleurs et dont la valeur ajoutée augmente d'un niveau élevé chaque année. C'est-à-dire qu'entre 2012 et 2015, 1410 entreprises sont parvenues à augmenter de 20 pour cent chaque année leur valeur ajoutée. Les entreprises à croissance rapide sont principalement actives dans les services axés sur la connaissance : IT, communication, science, technologie, administration. Elles sont toutefois sous-représentées dans les secteurs plus traditionnels tels que la production, la construction, le commerce de détail et le transport. Beaucoup de ces entreprises sont situées à Bruxelles, dans le Brabant wallon et à Anvers. Pour la Wallonie, les provinces de Hainaut et de Liège en comptent peu.

Monsieur le Ministre a-t-il pu prendre connaissance de cette étude et des résultats propres à la Wallonie ? L'étude apporte-t-elle des nouveaux éléments sur les facteurs permettant une surreprésentation du Brabant wallon parmi les régions accueillant le plus de ces entreprises à croissance rapide ? Quelle est la stratégie de la Wallonie pour améliorer les statistiques à Liège et dans le Hainaut ? Quelles clés de succès présentes dans le Brabant wallon peuvent être transposées dans les autres provinces wallonnes ? Dans quelle mesure ce succès du Brabant wallon peut-il profiter aux autres provinces ?

Question orale de Magali Dock, Députée, à Paul Magnette, Ministre-Président de la Région wallonne, **sur l'impact de la mort du roi de Thaïlande sur le commerce entre la Wallonie et la Thaïlande**

Monsieur le Ministre,

Comme vous avez pu le constater, le roi de Thaïlande, Bhumibol Adulyadej, est décédé le 13 octobre dernier. Pour commémorer cela, l'Etat thaïlandais a instauré un deuil national d'un an. La durée de ce deuil illustre l'importance qu'avait ce roi auprès de sa population. Selon des analystes de Capital Economics : "Le roi, très vénéré, a été une figure unificatrice importante pour le pays » et ils craignent de voir : "les tensions politiques revenir, ce qui entraînerait un ralentissement de la croissance". De plus, selon The Economist Intelligence Unit, la fermeture d'entreprises nationales pour plusieurs jours est redoutée y compris les nombreuses sociétés liées au tourisme qui composent ce pays. Un ralentissement économique pour les 12 prochains mois serait donc à prévoir, d'autant plus que la consommation devrait fortement baisser dans les semaines à venir.

Monsieur le Ministre, quelle est la situation autour des échanges commerciaux entre la Wallonie et la Thaïlande ? Redoutez-vous un impact négatif conséquent pour nos entreprises commerçant avec ce pays ? Quels secteurs seraient les plus touchés ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Magali Dock

**Question orale de Mme WARZEE-CAVERENNE, Députée,
à M. MARCOURT, Vice-Président et Ministre de l'Économie, de
l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique,
sur « l'investissement du Gouvernement wallon dans la visite
économique en Iran »**

Une visite économique en Iran a eu lieu fin octobre. L'objectif est de reprendre pied officiellement en Iran, puissance industrielle un temps à l'arrêt mais en plein redéploiement, et mesurer les opportunités offertes par le marché iranien. Dernièrement, Monsieur le Ministre rappelait d'ailleurs l'importance de ces nouveaux marchés et le positionnement de l'AWEX en ce sens. Pourtant, vendredi matin, Monsieur le Ministre a informé de son absence les entreprises concernées par ce voyage. Son absence est attribuée à la négociation sur le CETA alors qu'un accord était intervenu la veille et que le voyage n'aurait lieu qu'à partir de samedi. On peut s'interroger sur cette absence puisque ces voyages sont justement l'occasion pour les différentes sociétés de rencontrer le Ministre et pour que celui-ci puisse activer les leviers nécessaires face aux investisseurs et importateurs chinois.

Pourquoi Monsieur le Ministre ne s'est-il pas rendu en Iran auprès des entreprises wallonnes ? Cette absence ne constitue-t-elle pas pour le Gouvernement une occasion manquée de faire valoir les intérêts des entreprises wallonnes et pour les entreprises de bénéficier d'un responsable politique permettant d'influer sur la signature de futurs contrats ? Quel a été l'investissement du Gouvernement et de l'AWEX dans cette visite ? Quel bilan l'AWEX a-t-elle déjà pu dresser de celle-ci ?

**Question orale de Nicolas Tzanetatos à Jean-Claude Marcourt,
Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de
l'Innovation et du Numérique concernant le retard du subside
octroyé à InnovaTech**

Monsieur le Ministre,

L'ASBL InnovaTech, créée en 2002 à l'initiative du Gouvernement wallon a pour mission de stimuler et d'accompagner les PME wallonnes à l'innovation technique et technologiques.

Cette ASBL est financée à 100% par l'Union Européenne et la Wallonie. Ce financement lui permet de proposer une kyrielle de services gratuitement. L'objectif est clair et louable : plus d'innovations technologiques en Wallonie, des projets plus efficaces, plus rapidement sur le marché tout en favorisant les liens avec des partenaires et d'autres entreprises wallonnes.

InnovaTech est donc devenu un acteur incontournable et reconnu dans ce domaine. Un nombre croissant d'entreprises référencent ou prescrites ses services auprès d'autres PME avec lesquelles elles développent de nouveaux produits ou services.

Malheureusement, il apparait qu'un récent contrôle de leur Réviseur d'entreprises a mis en évidence *« certains faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'ASBL Innovatech »*.

Ce qui est pointé est le retard persistant de l'obtention des subsides mettant en péril l'avenir même de la structure.

La situation est préoccupante, d'autant plus que l'ASBL n'est pas autorisée à avoir des recettes propres.

Monsieur le Ministre est-il au courant de ce rapport du Réviseur ?

Pourquoi ces subsides qui ont été accordés en 2015 n'ont-ils toujours pas été libérés ?

Quand les subsides seront-ils octroyés ?

Je vous remercie

Question orale de Véronique Durenne, Députée, à Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique sur l'avenir de l'entreprise Galactic.

L'entreprise Total a décidé de revendre ses parts dans Futerro, une entreprise née d'une collaboration avec Galactic, située en Wallonie-Picarde.

L'objectif étant de développer un nouveau plastique biodégradable à partir d'acide lactique de betterave. Ce plastique d'origine biologique se dégradant évidemment bien plus rapidement que n'importe quel autre plastique issu du pétrole et ne produisant que des matières organiques et du dioxyde de carbone.

Mieux, cette innovation pouvait se « régénérer » car si l'on stoppait cette dégradation, de l'acide lactique pouvait être à nouveau recréé et le processus pouvait recommencer.

Suite à cette innovation importante, la Région Wallonne avait octroyé 9 millions d'euros dans le cadre du Plan Marshall.

Aujourd'hui avec le désinvestissement de Total qui a décidé de se tourner vers l'Asie pour réaliser la production industrielle d'un tel type de plastique à partir de tapioca, Galactic perd un soutien important du secteur.

Le Ministre peut-il me donner son sentiment sur la question ?

Quid des subsides ? Devront-ils être rendus ? Ou au contraire, la Région compte-t-elle en octroyer davantage pour soutenir Galactic dont on sait que la technologie est différente de celle de Total ?

Comment permettre à l'entreprise de quand même poursuivre son développement ? Quel sont les outils dont peut se saisir aujourd'hui Galactic ?

Question orale de Jenny Baltus-Möres, Députée, à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique sur le plan d'action « zones blanches »

Monsieur le Ministre,

Dans un communiqué de presse on a pu lire que « le Vice-Premier ministre et ministre de l'Agenda numérique, des Télécoms et de la Poste, Alexander De Croo, lance un plan d'action « Zones blanches ». Son objectif est de fournir des solutions aux citoyens des localités encore peu connectées au haut débit et dépourvues de la 4G. Avec les bourgmestres de ces communes et les autorités régionales compétentes le ministre donne le coup d'envoi à l'élaboration de ce plan ».

Comme on peut lire dans ce communiqué, vous en tant que ministre régional compétant, avez assisté à cette réunion.

Dès lors j'aimerais vous demander Monsieur le Ministre, quels points ont été élaborés lors de cette conférence ? Que pensez-vous de ce plan ? Quand sera-t-il mis en place ? Quand pourra-t-on percevoir des premiers résultats ?

Question Orale d'Olivier Destrebecq à Jean-Claude Marcourt, Ministre en charge du Numérique, sur l'internet des objets

De plus en plus, la technologie permet une interconnexion des objets. Ces interconnexions permettent tantôt un gain de productivité, tantôt une diminution des charges administratives, tantôt une simplification des processus.

Evidemment, l'interconnexion des objet présuppose l'existence d'un réseau.

Or, en la matière, Proximus a développé un réseau ad hoc baptisé LoRa. Ce réseau présente plusieurs avantages tels qu'une liaison bidirectionnelle, une sécurité renforcée et une stabilité optimale même à grande vitesse.

Actuellement, le réseau ne couvre en Wallonie que les régions de Charleroi, Liège, Namur, Mons, La Louvière et Tournai. Est-il exact que l'ensemble du territoire wallon sera couvert fin 2016 ? Je crois savoir qu'il s'agit en tous cas d'une volonté de Proximus, celle-ci pourra t-elle se concrétiser ?

L'entreprise rencontre t-elle des obstacles au développement de son réseau ? Si oui, lesquels ?

Existe-t-il d'autres réseaux proposés par d'autres opérateurs ? Quel est le niveau de couverture ?

La ville d'Aarschot a par exemple développé un système d'aide au stationnement qui permet aux utilisateurs d'immédiatement se diriger vers les places de parking libres ; ce qui induit une fluidification du trafic.

Les applications de l'internet des objets peuvent être nombreuses pour les pouvoirs publics. Cette dimension a t-elle été prise en compte dans le plan numérique wallon ? A quel niveau ?